

**DELIBERATION**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021**

Nombre de Conseillers : 45  
En exercice : 45  
Présents : 28  
Pouvoirs : 8  
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 18/11/2021

Le 25 novembre 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Richard SIMMINI (Pouvoir Laëtitia BORDELIER).

**Secrétaire de séance** : Carole DEMANGE.

**OBJET : FINANCES – Budget AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES 2021 - Décision modificative n°2**

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des Finances, présente la proposition de décision modificative n°2 du Budget AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES 2021 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement (dépenses et recettes) 42 445,93 €
- En section d'investissement (dépenses et recettes) 0,00 €

Cette décision modificative permet :

**En fonctionnement et en investissement :**

- De régulariser les charges transférées 2020, non soldées en 2021 pour 42 445,93€, cette écriture est équilibrée par une provision au compte 7718 « autres produits exceptionnels sur opérations de gestion » du même montant.

**Pas d'écritures en investissement.**

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/11/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 du Budget AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES 2021 suivante :

					FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n°service	Libellés	modification de crédits	modification de crédits	Observations
D		011	6045	01	achats études prestation de services (terrains à aménager)	14 000,00		régularisation des charges transférées 2020 non soldées en 2021
D		011	605	01	achats de matériel, équipements et travaux	28 445,93		
R		77	7718	01	autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		42 445,93	
					<b>TOTAL</b>	<b>42 445,93</b>	<b>42 445,93</b>	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 1 DEC. 2021  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20211125-2021C198-FI  
Affichage le :

- 1 DEC. 2021

A Trévoux, le 25/11/2021

Le Président,  
Marc PECHOUX

